

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS**  
**REUNION DU 5 mars 2020 – PROCES-VERBAL**

Etaient présents :

- M. Denis STOLF, maire de Tréveray, Président,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller départemental de la Haute-Marne, trésorier,
- M. Henri FRANÇOIS, commune de Saudron,
- M. Pierre SUCK, commune de Lézeville,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, CFTC,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Yves THERIN, MEDEF,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA,
- M. Jacques LERAY, CEDRA,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- M. Bernard BILLARD, représentant M. le Préfet de la Meuse,
- MM. Jean-Michel FERAT et Mathieu RIQUART, Autorité de Sûreté Nucléaire,
- M. David MAZOYER et Mme Martine HURAUT, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, Mmes Laetitia FAUGIERES et Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Etaient représentés :

- M. Jean-Michel FEUILLET, conseiller départemental de la Haute-Marne, vice-président,
- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, conseillère départementale de la Haute-Marne,
- M. Stéphane MARTIN, maire de Gondrecourt le Château,
- Mme Claire PEUREUX, commune de Paroy sur Saulx.

Etaient excusés :

- M. Franck MENONVILLE, sénateur de la Meuse,
- Mme Danielle COMBE, conseillère départementale de la Meuse,
- M. Gérard ABBAS, conseiller départemental de la Meuse,
- M. Daniel RUHLAND, conseiller départemental de la Meuse,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Daniel LHUILLIER, maire d'Abainville,
- M. Claude DELERUE, commune d'Effincourt,
- Mme Corinne FRANÇOIS, Burestop.

Etait invité :

- M. Christophe PETITJEAN, commissaire aux comptes.



### 1) Approbation du PV du CA du 16 décembre 2019

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés, moins deux abstentions (MM. FLEURY et LERAY).

### 2) Rapport d'activités et arrêté des comptes 2019

M. STOLF rappelle les principales actions du CLIS en 2019, avec notamment une importante participation aux réunions organisées dans le cadre du débat public sur le PNGMDR, et la mise en place par le Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire d'un groupe de travail chargé de réfléchir à la gouvernance de la DAC (cf. rapport ci-joint).

M. OLLIVIER présente ensuite les comptes du CLIS pour 2019, qui font apparaître une diminution des charges d'exploitation liée en grande partie au report à 2020 de la mise en œuvre de l'état de référence sanitaire, de la parution en janvier de cette année, et non en décembre 2019, d'un numéro de la Lettre du CLIS, et à l'absence de visite de site (la participation aux réunions du débat public ayant été privilégiée). Ce dernier point, couplé à un nombre de réunions (AG, CA ou commissions) un peu moins important, amène logiquement une baisse du bénévolat (cf. arrêté des comptes ci-joint).

M. PETITJEAN propose que le résultat soit en partie affecté à des projets clairement identifiés et chiffrés (par exemple la participation du CLIS à la mise en place de l'état de référence sanitaire et la parution d'un second numéro de la Lettre du CLIS en cours d'année). Cette proposition est retenue par les membres du CA et sera soumise à la prochaine AG.

Concernant l'arrêté des comptes 2019, il est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés moins une abstention (M. LERAY, non par défiance, mais par principe).

### 3) Programme d'activités et budget prévisionnel 2020

M. STOLF présente le projet de programme d'activités pour 2020, qui tient compte du renouvellement à venir des représentants des communes au sein du CLIS, suite aux élections municipales (visites, formations) et de la nouvelle initiative conjointe CLIS/ANCCLI/IRSN, visant à préparer l'instruction de la DAC.



Le projet de budget est établi en conséquence, en particulier pour les postes « Etudes et recherches » (état de référence sanitaire), « Annonces et insertions (Lettre du CLIS), et « Déplacements » (visites). Il est adopté à l'unanimité moins une abstention (M. LERAY) et sera présenté lors de la prochaine AG.

#### 4) Statut du personnel

M. STOLF rappelle que le statut du personnel du CLIS est en partie rattaché à la convention collective Syntec, principalement pour la fixation et l'évolution des salaires. Il propose d'appliquer aux salariés une autre disposition de la convention : un jour de congés supplémentaire par tranche de 5 années d'ancienneté (plafonné à 4 jours), à compter du mois de juin de cette année (soit 3 jours pour Mme JEAN DIT PANNEL et M. JAQUET, et 2 jours pour Mme FAUGIERES).

Les membres du CA présents ou représentés approuvent cette proposition à l'unanimité.

#### 5) Questions diverses

- M. FERAT présente son successeur comme représentant de l'ASN au CLIS. M. RIQUART précise qu'il s'est occupé par le passé de l'inspection des INB dans le Nord Pas de Calais, et de l'inspection des installations classées dans le Grand Est.

- M. JAQUET fait part de la décision conjointe du Ministère de la Transition écologique et solidaire et de l'ASN, suite au débat public sur le PNGMDR (document remis en séance). Il y est notamment proposé d'allonger la durée du plan de 3 à 5 ans afin de l'aligner sur la durée de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE), d'élargir le groupe de travail chargé de l'élaborer, d'y intégrer les conditions de mise en œuvre de la réversibilité, ainsi que les objectifs et les critères de réussite de la phase industrielle pilote, et d'organiser le soutien public à la recherche sur des voies de traitement.

- M. STOLF signale que le dossier des membres comporte le bilan de la campagne porte à porte réalisée par l'ANDRA en 2019 et une invitation à la conférence sur « La radioactivité en questions dans le médical » à Saudron le 19 mars. Sont également transmis au CLIS, le bilan à jour des acquisitions foncières de l'ANDRA ou de la SAFER pour le compte de l'ANDRA, et la liste des parrainages de l'ANDRA en 2018 dans la région.



- En réponse à M. LHERITIER, M. MAZOYER précise que les conséquences en termes de déchets des démantèlements à venir sont, pour les HA et MAVL, déjà prévus dans l'inventaire de référence du projet de stockage. Des variations sont toutefois possibles selon les décisions sur les flux d'arrivée des colis. M. FERAT ajoute qu'il est envisagé de démanteler une quinzaine de réacteurs d'ici 2035, et que l'impact sera important surtout pour les déchets TFA et FA (sachant qu'il n'y a pas en France de seuil de libération). Concernant les FAVL, suite à une observation de M. LERAY, il renvoie à la décision du ministère et de l'ASN suite au débat public.

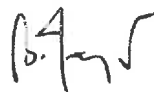
- M. MAZOYER rappelle à M. OLLIVIER, que l'ANDRA effectue actuellement des travaux de dépollution et de désamiantage dans les locaux de l'ancienne fonderie d'Osne-le-Val. Il n'y a pas pour le moment de projet arrêté pour un usage futur (qui ne pourrait pas être permanent).

- Suite aux observations de M. FLEURY relatives à une étude récente sur la tenue des colis vitrifiés, M. MAZOYER indique d'une part que les résultats montrant une dégradation plus rapide que prévue ont été obtenus dans un contexte très différent de celui étudié à Bure ; d'autre part que la barrière principale dans le concept de l'ANDRA est la géologie. L'ANDRA anticipe quoi qu'il en soit la dégradation des verres qui, même si elle était accélérée, ne poserait pas de problème pendant la phase d'exploitation, y compris pour la récupérabilité.

- Mme FAUGIERES rappelle l'initiative « Openradiation » de l'IRSN à laquelle elle a participé (évoquée lors du CA du 16 décembre dernier). Elle propose que le capteur soit porté par des membres du CLIS pendant une durée d'environ un mois. M. LERAY se dit intéressé.

A Bure, le 7 décembre 2020

Le Secrétaire Général  
du Comité,



**Benoît JAQUET**

